



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Israël

Question écrite n° 106570

## Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'action de notre diplomatie française pour obtenir la libération des trois soldats israéliens détenus en otage par les organisateurs terroristes Hamas et Hezbollah. En effet, ces trois soldats, Guilad Shalit, Eldad Regev et Oudi Goldwasser, sont toujours prisonniers malgré la fin des hostilités et la résolution 1701 de l'ONU. Cette situation se banalise peu à peu et semble acceptée par la Communauté internationale, ce qui est ressenti dramatiquement par la population israélienne et par les Juifs de la Diaspora. De plus, les familles de ces trois soldats prisonniers vivent dans la détresse et le doute sur la libération de leurs fils. Il conviendrait donc que la France, en raison de ses bonnes relations avec les États arabes influents auprès du Hamas et du Hezbollah, puisse prendre la tête d'un mouvement d'opinion et de mobilisation en faveur de ces trois prisonniers, à travers notamment l'Union européenne et les nations occidentales pouvant avoir des relations privilégiées avec le monde arabe. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les actions menées en ce sens par notre pays.

## Texte de la réponse

La libération des deux soldats israéliens, MM. Regev et Goldwasser, enlevés le 12 juillet, tout comme celle de M. Guilad Shalit, de nationalité israélienne et française, enlevé le 25 juin dernier, est une priorité. Leur libération ne peut être obtenue que par la voie de la négociation. Nous suivons ainsi, aussi étroitement que possible, les efforts de médiation en cours et les autorités françaises se tiennent prêtes à apporter toute forme d'assistance qui pourrait leur être demandée pour hâter le dénouement heureux de ce drame. Comme le sait l'honorable parlementaire ces démarches sont par essence difficiles. Dans les limites de la discrétion que requiert ce type d'affaire, le ministre peut lui garantir que notre souci permanent est de n'engager aucune action qui pourrait mettre en péril la vie de ces trois hommes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106570

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10469

**Réponse publiée le :** 19 décembre 2006, page 13227